

# Solidaires en action N° 14

Le 27 avril 2009

*Malgré les conséquences dramatiques de la crise du système capitaliste, bien que des millions de personnes aient montré le 29 janvier puis le 19 mars qu'elles voulaient lutter collectivement, alors que des grèves, des manifestations ont lieu chaque jour, ... la quasi-totalité des organisations syndicales ne veulent pas construire et appeler à une grève générale interprofessionnelle. L'union syndicale Solidaires continue à y travailler ; nous profiterons des manifestations du 1<sup>er</sup> mai pour faire connaître nos propositions, et nous les défendrons de nouveau lors de l'intersyndicale du 4 mai ... faisons grandir le rapport de force, rendons inévitable ce mouvement général que certain-e-s veulent éviter !*

## Entre le 19 mars et le 1<sup>er</sup> mai : quel mois d'avril ?

Différentes initiatives ont eu lieu en avril, montrant bien la volonté de nombreuses équipes syndicales (pas seulement de Solidaires) de ne pas se contenter de journées d'action bimestrielle : manifestations, rassemblements autour de lieux de pouvoir (préfecture, chambre de commerce et d'industrie, MEDEF, ...), soutien à des luttes locales, diffusion massive de tracts unitaires appelant à prolonger le 29 janvier et le 19 mars, ... Tout cela est positif ... mais insuffisant.

Certes, l'absence d'impulsion nationale unitaire pour ces initiatives, pèse lourdement ; mais ce n'est pas la seule explication. Notre difficulté à coordonner réellement les luttes qui se mènent dans divers secteurs et régions, empêche de donner une visibilité à notre projet.

Si ce n'est pas maintenant, alors quand ? Si ce n'est pas nous, alors qui ?

**Salaires, emplois,  
services publics :  
le 29 janvier et le 19 mars  
n'ont pas suffi ?**

**Il faut continuer !**



De même, comment créer une dynamique nationale, grâce aux appels unitaires qui existent dans le Nord Pas de Calais, à Tours, à Rennes, ... ?

Il est indispensable que Solidaires soit présent là où il y a des luttes : c'est par notre pratique syndicale que nous montrerons que nos (justes) théories peuvent prendre corps, qu'une grève générale interprofessionnelle est possible et se construit.

## FNAC, La Redoute, Conforama : grève unitaire !

Le 7 mai, le groupe Pinault Printemps Redoute réunira ses actionnaires, pour leur distribuer 418 millions d'€. Dans le même temps PPR licencie : 400 emplois à la FNAC, 800 à Conforama, 672 à La Redoute, .... Et cela entraîne une réponse jamais vue auparavant dans le groupe : **Les organisations syndicales CGT, FO, CFDT, SUD, CGC, CFTC, CNT des entreprises du groupe PPR appelaient l'ensemble des salarié-e-s, à la grève mardi 28 avril !**

Préserver l'emploi, améliorer les conditions de travail, augmenter les salaires, c'est possible en luttant ensemble. Tant pis si ça doit remettre en cause les 7 milliards 329 millions d'euros de François Pinault et sa famille...

## Solidaires soutient les Caterpillar

L'union syndicale Solidaires 38 salue la lutte des salariés de Caterpillar qui ne faiblit pas, et leur détermination à prendre en main leur combat. Dimanche 19 avril, la délégation syndicale de Caterpillar ressortait de Bercy avec un protocole de fin de conflit signé avec la direction qui voulait organiser un référendum dans l'espoir de faire avaliser cet accord !

**Les salarié-e-s, réuni-e-s en Assemblée Générale le lundi matin, ont dénoncé cet accord ;** selon ce protocole, les suppressions de postes seraient ramenées à 600 ; la pérennité des sites de l'entreprise à Grenoble et Echirolles serait assurée jusqu'en 2015 (mais sans réelle garantie concrète). Il était toujours question d'aménager le temps de travail en contrepartie de la diminution des licenciements, et les discussions sur l'application du plan de licenciement auraient été prolongées jusqu'au 30 avril.

**L'AG de lundi a fortement dénoncé cet accord inique, et a appelé à reconduire le mouvement.** Mardi après-midi, le CE le rejetait à son tour. La volonté des salariés de Caterpillar de ne pas s'en laisser conter, ni par la direction, ni par certains représentants syndicaux, mais de maintenir et renforcer leurs revendications, est exemplaire.

**A l'heure où la radicalisation des actions est dénoncée et criminalisée, Solidaires Isère apporte tout son soutien** aux salariés de Caterpillar dans leur lutte contre la politique patronale dont ils sont victimes.

## Violences à Pôle Emploi et misère sociale.

*De nombreux collectifs se sont créés pour refuser de vérifier l'authenticité des papiers des demandeurs d'emploi ; des agents (dont des militants syndicaux SUD, SNU-FSU et CGT) ont créé le REFI - réseau emploi formation insertion - qui se développe pour l'instant en Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées et semble vouloir se créer en Ile de France ; son objectif : alerter sur les situations de délation des sans papiers, réagir si cela se produit, et soutenir les collègues qui résistent et désobéissent.*

*La situation est extrêmement dégradée en terme d'accueil des demandeurs/ses d'emploi, et plus globalement de conditions de travail et de mission. Pendant ce temps, la direction fait le forcing pour avancer sur les négociations en terme de droit syndical, de nouvelle convention collective (en refusant toujours la représentativité nationale de SUD, qui a pourtant 2 DS centraux non contestés), d'accord électoral (où SUD est invité) ... et pour mettre en place la fusion ANPE/ASSEDIC dans les régions, sans cadrage national, sans accord, sans information ni consultation des CE. La tension à l'accueil est palpable et nombreux sont ceux qui ont peur d'être à ce poste de travail aujourd'hui. La fédération Solidaires SUD Emploi s'est exprimée récemment à ce sujet :*

Suite à l'agression d'une conseillère de Pôle Emploi Parthenay par un demandeur d'emploi, une condamnation lourde à 10 mois de prison avec sursis a été requise contre le prévenu. **Les actes de violence à l'encontre d'agents de services publics ne sont pas acceptables. SUD Emploi les condamne fermement.**

**Mais nous ne pouvons pas oublier tous les actes quotidiens très graves de violence institutionnelle exercée contre les demandeurs d'emploi.** Le retard dans le traitement des indemnisations, l'accueil « commun » par des agents insuffisamment formés à l'ensemble de leur mission et débordés par l'accumulation de tâches, la déshumanisation des services à distance (renvois systématiques au 39 49 ou à Internet) sont tout aussi insupportables. La violence de la crise économique n'a pas fini de faire des victimes en particulier auprès des plus fragiles, des chômeurs tandis qu'à Pôle Emploi, ce sont les agents qui trinquent...

**SUD Emploi demande des mesures d'urgence pour l'emploi :** arrêt des licenciements, indemnisation à 100% du chômage partiel, augmentation générale des salaires, des pensions, du SMIC et des minima sociaux parce que les salarié-e-s n'ont pas à payer la crise alors que patronat et entreprises accumulent profits et rémunérations exorbitantes. Et à **Pôle Emploi**, de vrais recrutements en CDI et pas un saupoudrage, le respect des métiers distincts de l'indemnisation et du placement, l'arrêt de tous les dispositifs de maltraitance des chômeurs (Offre Raisonnable d'Emploi, 3949, accueil au rabais).

SUD Emploi réaffirme aux agents qu'ils sont en droit d'exercer leur **droit de retrait** quand l'établissement les place en situation de « danger grave et imminent ».

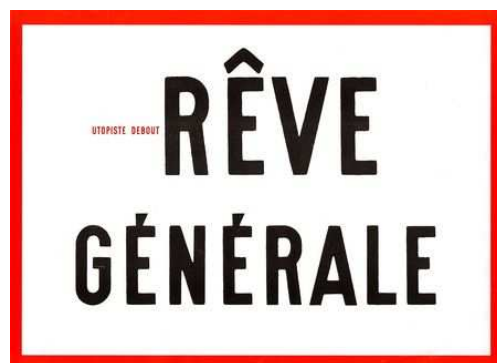
## Santé, social, protection sociale, ... vers une convergence ?

A d'une rencontre intersyndicale, le 22 avril, CGT, CFTC, SUD pour les syndicats de personnels de la Santé, et des syndicats de médecins ont convenu :

- il ne faut pas laisser « l'appel des 25 » occuper le devant de la scène sachant que dans le lot des « patrons » certains attendent que la ministre leur serve la soupe pour transformer leur opposition à la loi en soutien dans la dernière ligne droite favorisant le passage de la loi ;
- **l'heure n'est plus à de simples appels à manifester sans grand écho**, et dont le pouvoir se moque, et il faut créer les conditions d'un rapport de force social d'ampleur permanent pendant la discussion au Sénat ;
- **la destruction du secteur public va bon train, les conditions de soins s'aggravent** pour les soignants et la population, la protection sociale est mise à mal mais du côté des personnels et de la population ce malaise est difficile à traduire en action collective, idem dans le médico-social ;
- **il nous faut être volontariste** pour déclencher un mouvement d'ampleur.

L'intersyndicale a décidé d'utiliser les manifestations du 28 avril et le 1<sup>er</sup> mai pour alerter sur la situation, et de préparer une initiative qui occuperait toute la durée du débat au Sénat du **11 mai jusqu'au 20 mai**. Ceci pourrait prendre la forme de l'occupation d'une place à proximité du Sénat, avec trois thèmes revendicatifs : retrait de la loi « Hôpital Patients Santé et Territoires », défense de la protection sociale solidaire, défense du soin de service public. Chaque jour auront lieu prises de parole, débats, interpellations, conférence de presse sur des thèmes comme hôpital, loi HPST, médico-social, psychiatrie, protection sociale, défense des services publics... Une **journée sera consacrée à la convergence des luttes pour la défense du service public**.

**D'autres initiatives portées par SUD Santé-Social sont en débat :** une journée de manifestations partout en France le 12 mai, une initiative nationale centrale avant le vote, par exemple le 19...



# Les services publics, c'est l'affaire de tous.

*Nous reprenons là un tract des fédérations de la Fonction Publique CGT, CFDT, FO, FSU, CFTC, CGC, Solidaires ... qui est à diffuser largement.*

Nos responsables répètent souvent que si les effets de la crise semblent moins dévastateurs en France que dans la plupart des autres pays, c'est que nous avons conservé des dispositifs sociaux qui contribuent à amortir ses effets : protection sociale solidaire, retraites par répartition et bien sûr services publics. Mais au lieu de renforcer ces services publics pour répondre encore mieux aux besoins sociaux, le gouvernement fait le choix de les affaiblir. La Révision Générale des Politiques Publiques qu'il impose à marche forcée va à l'encontre de l'intérêt des usagers, des citoyens et des personnels. Restructurations, externalisations, privatisations se multiplient sans souci de la qualité du service public et de son avenir.

## Assez de suppressions d'emplois !

Comment faire plus et mieux avec moins de personnels, par exemple en matière de santé, d'éducation, de services sociaux... ? Partout les suppressions d'emploi remettent en cause l'efficacité et la qualité des services rendus. Les premières victimes en sont les usagers, notamment les plus fragiles. Et en bout de chaîne ce sont soit des personnels recrutés à titre précaires soit des jeunes en fin de formation qui vont se trouver sans emploi.

Face à l'explosion du chômage, aucun employeur public, surtout pas l'Etat, ne doit esquiver ses responsabilités.

## Une politique salariale ambitieuse !

Plus de cinq millions de personnes travaillent dans la Fonction Publique et leur pouvoir d'achat dépend directement de la politique salariale du gouvernement. L'Etat dispose ainsi d'un outil formidable pour une relance de la consommation et de l'économie. Pourquoi ne pas s'en servir en ouvrant sans tarder des négociations ?

## Qualité et efficacité ?

Il faut pour tous et sur tout le territoire des services publics de qualité, des services publics efficaces ! Mais la défense de l'intérêt général et des libertés, la lutte contre les inégalités, l'aménagement du territoire, la contribution au développement durable ne se mesurent pas au travers de critères strictement comptables ou au travers d'indicateurs parcellaires. Evaluer la qualité et l'efficacité du service public doit se faire de façon globale et doit porter sur l'ensemble des missions qui lui sont confiées.

Le travail des agents n'a jamais cessé d'évoluer et il doit le faire encore ! Mais ce n'est pas l'individualisation accrue, la dégradation des conditions de travail ou le stress permanent qui garantiront la qualité du travail et la qualité du service rendu. Au contraire, reconnaissance des qualifications, politique de formation dynamique et développement du travail en équipe doivent être mis en oeuvre avec les personnels et dans le respect des missions de service public.

**Malgré la crise, le gouvernement conserve une politique réductrice des services publics. Le 1er mai, nous manifesterons aussi pour leur défense et leur développement. Le service public est l'affaire de tous.**

# Santé au travail : un manifeste, pour que ça change

A l'initiative du SNPST (Syndicat National des Professionnels de la Santé au Travail) et de la SMT (association Santé et Médecine du Travail), relayé par la revue Santé au Travail, un manifeste pour une nouvelle gestion des services de santé au travail propose un changement radical de gouvernance des services de santé au travail, une clarification de leurs missions, un renforcement de leur indépendance et du contrôle social.

L'Union syndicale Solidaires soutient et relaie cette initiative au moment où une négociation se déroule avec les partenaires sociaux sur une réforme des services de santé au travail, négociation sur laquelle les premiers signaux apparus sont inquiétants. La santé au travail nécessite un fort renforcement des prérogatives et des moyens de tous les acteurs impliqués dans les différents domaines liés aux conditions de travail et à la santé au travail et en tout premier lieu des médecins du travail et de prévention, infirmiers et infirmières.

L'Union syndicale Solidaires revendique notamment la création d'un corps de médecins de travail indépendant des directions d'entreprise. Et dans l'immédiat, la suppression de toute forme de rémunération variable, bonus, en fonction des objectifs pour les médecins du travail. **Les critères de rentabilité ne doivent pas prévaloir sur la santé des salarié-e-s, cela nécessite de donner les moyens nécessaires à une véritable médecine du travail.**

L'union syndicale Solidaires s'associe à ce manifeste et invite tous les acteurs de la santé au travail à signer cette pétition.  
<http://www.sante-et-travail.fr/petition4/manifeste.html>

## Enseignement supérieur : ils ont validé les décrets...

Le Conseil supérieur de la Fonction publique d'Etat du 9 avril 2009 a émis un avis favorable sur deux décrets concernant l'enseignement supérieur. L'un relatif à des dispositions statutaires concernant les enseignants chercheurs, les professeurs d'université et les maîtres de conférence, l'autre relatif au Conseil national des universités. Ces deux textes entraînent des dispositions contre lesquelles la communauté universitaire est en lutte depuis des mois.

Ces textes auraient dû être retirés de l'ordre du jour de ce conseil suite au vœu adopté lors de la séance de la section syndicale de ce conseil. Le gouvernement a choisi de les maintenir et c'est juste avant la tenue du Conseil que Solidaires a appris que les deux textes seraient traités.

Le vœu de retrait a de nouveau été voté en séance et repoussé (vote pour CGT, FSU, FO et Solidaires), le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique invoquant le respect des délais techniques et indiquant que ce n'était pas au CSFPE de discuter du fond. Les représentants des ministères concernés sont intervenus pour louer un dialogue social intense pour l'élaboration de ces textes.

Solidaires a dénoncé ce discours qui consiste à dire que tout va bien alors que la mobilisation est inscrite fermement dans la durée. La veille encore, les personnels manifestaient à l'appel de la coordination nationale des universités, soutenus par l'Union syndicale Solidaires. Dans ce contexte, nous avons rappelé à Monsieur Santini que le Conseil supérieur était plus qu'une instance technique et que nous attendions une réponse politique de sa part.



**Les deux textes ont été adoptés (Administration, UNSA, CFTC, CFDT).**

**Le gouvernement n'a pas traîné et, dans un véritable coup de force, le conseil des ministres a adopté le statut des enseignants chercheurs le 22 avril.** Solidaires continue à appeler au soutien de la communauté universitaire en lutte, avec ses syndicats membres (Sud Education, Sud Recherche EPST, Sud Etudiant) et la coordination nationale.

## Licenciements : gouvernement et patronat responsables !

**La récession s'installe et les licenciements se multiplient** dans les entreprises. Tout à leur objectif de maintenir leurs profits et de verser des dividendes à leurs actionnaires, les patrons licencient à tout va. Les salariés jouent le rôle de variable d'ajustement de l'activité des entreprises. Il n'est guère étonnant, dans cette situation, que les conflits se multiplient.

**Alors que les employeurs refusent réellement de négocier, que des propositions dérisoires leur sont faites, des salariés se donnent à juste titre les moyens de faire plier un patronat arrogant. La vraie violence est celle que subissent les millions de salariés confrontés à une crise dont ils ne sont nullement responsables.**

Si le patronat porte une grande responsabilité dans la situation actuelle, celle du gouvernement n'est pas moindre. Non seulement, comme prévu, son plan de relance ne relancera rien, mais le gouvernement couvre l'attitude du patronat et accepte la logique du profit qui consiste à sacrifier les salariés sur l'autel des revenus des actionnaires. Le gouvernement ne peut s'en prendre qu'à lui-même si le désespoir des salariés s'exprime durement.

**Pour l'Union syndicale Solidaires, il faut une réponse globale** au problème des licenciements. L'Union syndicale Solidaires propose l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits et l'instauration d'un statut du salarié qui permette la continuité de la rémunération et de la protection sociale en cas de perte d'emploi. L'Union syndicale Solidaires exige que le gouvernement ouvre immédiatement une négociation interprofessionnelle sur la question des licenciements.

**Des luttes se déroulent aujourd'hui dans de nombreuses entreprises. Elles sont le signe d'une montée de la colère et de l'exaspération de beaucoup de salariés. Ces luttes ne doivent pas rester isolées. Les salariés de ces entreprises en lutte doivent pouvoir se coordonner et se rencontrer au plan national afin de donner plus de poids à leurs actions.**

Le 1er mai est appelé par toutes les organisations syndicales. Il faut faire de cette échéance une nouvelle journée de manifestations massives contre l'attitude du patronat et la politique du gouvernement. Après le 29 janvier et le 19 mars, il s'agit de prolonger et d'amplifier le rapport de forces que les salariés, les chômeurs, les précaires doivent créer tous ensemble. Au-delà, **c'est la grève générale interprofessionnelle qu'il faut mettre en perspective afin d'imposer un véritable changement de cap.**